



Déclaration liminaire FO ESR au CTMESR du 8 juillet 2019

Ce CTMESR se tient alors que le mouvement de nos collègues enseignants du secondaire est le prétexte à une mise en œuvre anticipée de la réforme du baccalauréat. Le 4 juillet, alors que ses menaces de sanctions n'ont pas produit les effets escomptés, le ministre de l'Éducation Nationale, en difficulté, a décidé une énième provocation en demandant aux jurys du baccalauréat de trafiquer les résultats des bacheliers, pour remplacer les notes manquantes par des notes factices, s'appuyant notamment sur les notes obtenues en contrôle continu.

Cette provocation du gouvernement a eu comme effet une levée de bouclier dans toute la France. Que les personnels aient fait grève ou pas, les réactions des jurys se sont multipliées pour dire « *on n'accepte pas. Le bac doit rester national, avec ses épreuves terminales et anonymes, pour garantir l'égalité des candidats et la valeur nationale du diplôme* ».

C'est inédit : des centaines de jurys ont refusé de mettre des notes factices, et par centaines ils ont pris position. Des correcteurs ont décidé de rejoindre la grève. Des présidents, universitaires comme vous le savez, ont refusé de présider en réaction à l'introduction du contrôle continu.

Les menaces, les intimidations, les pressions de toutes sortes, rien n'y fait : les personnels continuent à rejeter massivement la réforme du lycée et baccalauréat, et la loi Blanquer adoptée le 4 juillet à l'Assemblée. Ils ont raison ! Ce ne sont pas les personnels qui détruisent le baccalauréat et l'école républicaine !

Le ministre seul porte la responsabilité de la situation, de cette explosion de colère accumulée depuis des mois, à force de tourner le dos aux légitimes aspirations et revendications.

FO ESR réaffirme son attachement au baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national, avec ses épreuves ponctuelles et anonymes.

FO ESR exige qu'aucune sanction, aucun retrait sur salaire ne soient décidés à l'encontre des correcteurs du baccalauréat en grève.

Les attaques contre le baccalauréat et l'ensemble des diplômes nationaux sont articulées avec les attaques contre les statuts. Dans l'enseignement supérieur, nous nous élevons contre les attaques visant en particulier le statut des enseignants-chercheurs, avec les tentatives réitérées de suppression de la qualification par le CNU et la volonté d'imposer un conseiller d'Etat à la présidence du CNESER disciplinaire. Dans la recherche, nous dénonçons ce que planifie le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche, à savoir l'extension de la recherche sur projets aux dépens des crédits de base et, en accompagnement du projet de loi de transformation de la fonction publique, la généralisation de la contractualisation et de la précarité, aux dépens des créations de postes nécessaires.